

(N° 102.)

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SESSION DE 1894-1895.

---

### **Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1896.**

*(Voir les nos 123, XII et 187, session de 1894-1895, de la Chambre  
des Représentants.)*

---

### **LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,**

**A tous présents et à venir, Salut.**

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1896, à la somme de un million six cent quatre-vingt-sept mille francs (1,687,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 17 août 1895.

*Les Secrétaires,*  
Jules DE BORCHGRAVE.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
P. TACK.

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS  
POUR L'EXERCICE 1896.**

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
NON-VALEURS.			
1	No 1-valeurs sur la contribution foncière. . . . .	495,000 »	
2	— — — personnelle . . . . .	215,000 »	
3	— sur le droit de patente . . . . .	130,000 »	554,000 »
4	— sur les redevances des mines . . . . .	5,000 »	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	250,000 »	
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	650,000 »	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers . . . . .	40,000 »	1,153,000 »
9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine. . . . .	2,000 »	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .	151,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. fr.			1,687,000 »